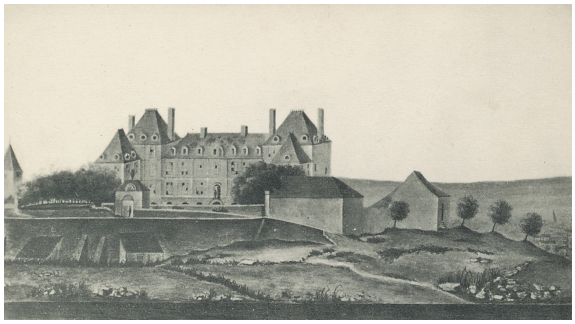

Château de la Motte Saint-Jean

Un important château se dressait autrefois sur les hauteurs de la Motte-Saint-Jean, surplombant la Loire. La forteresse primitive a été transformée au XVIIe siècle en l'un des premiers châteaux "à la moderne" édifié en Charolais-Brionnais avec celui de Drée. Mais la vente des biens nationaux lui fut fatale...

La première mention du château de la Motte-Saint-Jean (« castro Sancti Johannis ») figure dans le testament du comte Thibaud de Chalon, en 1082. Il en est le premier seigneur connu et en fait la donation, avec la terre de Digoin, au prieuré de Paray-le-Monial. Au XIVe siècle, il passe aux mains des seigneurs de Bourbon-Lancy, puis des barons de Saligny, puissante famille du Bourbonnais. La seigneurie est élevée au titre de baronnie en 1425, au profit de Lourdin II de Saligny (v. 1370-1446), qui fut chambellan à la cour des ducs de Bourgogne. Sa fille Catherine épouse Guillaume de Coligny. La seigneurie est ensuite transmise à une branche cadette de cette famille, qui prend le nom de Coligny-Saligny. Jean de Coligny-Saligny (1617-1686), maréchal de camp, qui contribua à la victoire de lalliance franco-germanique sur les Ottomans à Saint-Gothard en Hongrie en 1664, fait raser le château médiéval et érigé une nouvelle résidence en 1676.
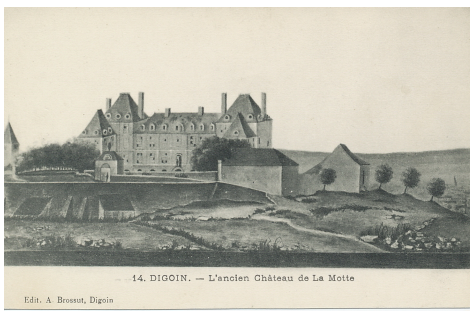
Construit sur une grande terrasse (53 x 82 m), formant au nord une demi-lune, ce château comportait un corps de logis central augmenté de deux grands pavillons, eux-mêmes flanqués de deux plus petits pavillons sur la façade nord. En 1757, le château est dit " très remarquable par sa beauté et sa situation " par le curé de la paroisse dans une notice adressée aux Etats Généraux de Bourgogne pour la réalisation d'une grande carte de la province (Archives départementales de Côte d'Or, C 3530-3531). Courtepée est admiratif de la terrasse " d'où l'on jouit d'une vue très variée ". Sous cette dernière, une grande salle voûtée creusée dans la roche servait de glacière ou d'orangerie selon les sources. Par mariage, le château devient la propriété des Cossé-Brissac au XVIIIe siècle. En 1792, le duc de Cossé-Brissac, ancien capitaine des Cent-Suisses, puis commandant en chef de la Garde constitutionnelle du Roi, qui assurait la protection du souverain, est arrêté à Orléans. Il est massacré par des manifestants à son arrivée à Versailles. Ses biens sont confisqués. Le château de la Motte-Saint-Jean est rasé en 1836. Seule subsiste aujourd'hui l'imposante terrasse avec la salle souterraine. Des fragments sculptés du château ont été remployés dans plusieurs constructions du village.